



COMMUNICATION, URBANISME

Révision du PLU : la concertation est lancée

Lors de sa séance du 8 septembre 2026, le Conseil municipal de Saint-Lyphard a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé en 2013 et modifié à plusieurs reprises depuis. Cette décision marque le lancement d'une réflexion collective sur l'avenir du territoire pour les années à venir.

Publié le 13 octobre 2026

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme : la concertation est lancée

Lors de sa séance du 8 septembre 2026, le Conseil municipal de Saint-Lyphard a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé en 2013 et modifié à plusieurs reprises depuis. Cette décision marque le lancement d'une réflexion collective sur l'avenir du territoire pour les années à venir.

Pourquoi réviser le PLU ?

Le PLU définit les règles d'aménagement et d'utilisation des sols de la commune. Depuis son approbation, les évolutions législatives et réglementaires, ainsi que les nouveaux enjeux environnementaux, démographiques et économiques, rendent nécessaire une mise à jour du document. Il devra notamment être compatible avec les orientations du SCoT de Cap Atlantique, du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du futur Plan de Mobilité.

Les grandes orientations de la révision

Cette révision vise à construire un projet de territoire équilibré et durable autour de plusieurs objectifs :

- favoriser un développement urbain maîtrisé, en privilégiant les espaces déjà urbanisés et en intégrant les objectifs de sobriété foncière ;
- proposer une offre de logements adaptée aux besoins des habitants, des familles aux seniors ;
- soutenir l'activité économique, agricole, artisanale, commerciale et touristique ;
- anticiper les besoins en équipements publics et en mobilités douces ;
- préserver le patrimoine bâti, paysager et naturel qui fait l'identité de Saint-Lyphard ;
- prendre en compte les enjeux liés au changement climatique et à la biodiversité.

Une concertation ouverte à tous

Tout au long de l'élaboration du futur PLU, les habitants seront associés à la démarche.

Plusieurs dispositifs de participation seront mis en place :

- des informations régulières dans les supports municipaux et sur le site internet de la commune ;
- la publication d'articles dans la presse locale ;
- des expositions publiques présentant les différentes étapes du projet ;
- un registre disponible en mairie pour recueillir les observations et propositions du public ;
- deux réunions publiques organisées à des moments clés de la démarche.

Les contributions des habitants permettront d'enrichir la réflexion sur l'avenir de la commune avant l'arrêt du projet puis son enquête publique.

La commune invite l'ensemble des habitants, acteurs économiques, associations et partenaires du territoire à participer à cette démarche qui contribuera à dessiner le Saint-Lyphard de demain



**HOTEL DE VILLE DE
SAINT-LYPHARD**

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

📞 02 40 91 41 08

